



La Fédération
des centres de services
scolaires du Québec

GUIDE POUR LA RÉDACTION ÉPICÈNE

**La Fédération des centres de services
scolaires du Québec**

Octobre 2021

TABLE DES MATIÈRES

GUIDE POUR LA RÉDACTION ÉPICÈNE	3
CONTEXTE	3
PRINCIPES DE BASE	4
LA FÉMINISATION	4
LE DOUBLET, L'OUTIL DE PRÉDILECTION EN RÉDACTION ÉPICÈNE	4
LE DOUBLET ABRÉGÉ, UN OUTIL DE DERNIER RECOURS	5
DOUBLER OU NE PAS DOUBLER ?	6
LA FORMULATION NEUTRE	7
POUR VARIER LES FORMULATIONS	7
LE MASCULIN GÉNÉRIQUE	8
LE MASCULIN GÉNÉRIQUE DEMEURE UN INCONTOURNABLE	8
L'ADAPTATION AU FORMAT	8
L'ÉCRITURE NON BINAIRE OU INCLUSIVE	9
RÉFÉRENCES	11

GUIDE POUR LA RÉDACTION ÉPICÈNE

CONTEXTE

Depuis la féminisation des titres et fonctions dans les années 1970, le Québec a fait du chemin en matière de visibilité des femmes dans l'écrit. À travers la francophonie, un nombre grandissant d'organismes et de gouvernements recommandent d'inclure systématiquement les femmes dans tous les textes. Pour ce faire, il existe plusieurs procédés, regroupés sous l'appellation rédaction épïcène.

La **rédaction épïcène** vise l'équilibre hommes-femmes dans les représentations écrites et orales. On y retrouve la féminisation lexicale et syntaxique, les formulations neutres et, exceptionnellement, le masculin générique.

- La **féminisation lexicale** et syntaxique est l'usage de termes et de structures de phrase désignant des femmes (enseignante, directrice).
- Les **formulations neutres** sont des mots sans marque de genre (élève, secrétaire, quiconque).
- Le **masculin générique** est employé pour désigner des hommes et des femmes (utilisateur, payeur).

Ces différentes stratégies seront décrites dans le présent guide, qui est principalement basé sur les recommandations de l'Office québécois de la langue française (OQLF).

La rédaction **non binaire** rejette toutes références au genre afin d'inclure les personnes non binaires, qui ne s'identifient pas au genre masculin et féminin. Parfois, des néologismes permettent de contourner les termes genrés sans équivalent, plus neutres. Le pronom « *iel* », remplaçant « *il* » et « *elle* » et le nom « *frœur* », se substituant à « *frère* » et « *sœur* » en sont des exemples. Cependant, l'OQLF ne recommande pas l'usage de ces termes, qui sont propres à des communautés de genre et qui ne sont pas appelés à se généraliser.

L'**écriture inclusive** a des acceptions différentes dans la francophonie. En Europe, elle réfère essentiellement aux stratégies de la rédaction épïcène présentée plus haut. Au Québec et au Canada, l'écriture inclusive équivaut à la rédaction non binaire, mais sans recourir aux néologismes. À ce titre, l'OQLF privilégie les formulations neutres afin de répondre aux besoins des personnes non binaires.

À ce jour, de nombreux débats sur les formes à proscrire et à prescrire subsistent, tant chez les spécialistes de la langue française qu'en sciences humaines et sociales. Néanmoins, de nombreuses balises sont fixées à travers la francophonie afin que le langage corresponde aux valeurs d'égalité entre les hommes et les femmes. Dans ce contexte, ce guide se veut un outil de réflexion et de travail dans l'adoption de pratiques d'écriture qui se généralisent.

PRINCIPES DE BASE

1. Abandonner l'utilisation généralisée du masculin générique (et omettre la note justifiant son utilisation).
2. Adopter la rédaction épïcène dès le départ.
3. Varier les procédés (féminisation lexicale et syntaxique, formulations neutres, masculin générique exceptionnellement).
4. Choisir des techniques en fonction du type de documents et de destinataires.
5. Conserver les doublets abrégés (*adolescent[e]s*) pour des documents dans lesquels l'espace est restreint (formulaires, tableaux, certains réseaux sociaux).

LA FÉMINISATION

LE DOUBLET, L'OUTIL DE PRÉDILECTION EN RÉDACTION ÉPICÈNE

Pour éviter l'usage du masculin générique (*les conseillers*), le premier moyen d'inclusion des femmes au discours est le doublet (*les conseillères et les conseillers*), qui peut être utilisé pour les pronoms (*celles et ceux*) et les déterminants (*la réceptionniste ou le réceptionniste*). L'OQLF propose [une banque de termes masculins et féminins](#).

Dans certaines longues phrases, les doublets peuvent se répéter. Pour alléger le texte, le masculin générique peut être employé après le premier doublet.

La présidente ou le président du comité pourra être une préposée à l'entretien ou un préposé à l'entretien, une adjointe administrative ou un adjoint administratif, une apparitrice ou un appariteur, une technicienne en documentation ou un technicien en documentation.

ou

La présidente ou le président du comité pourra être un préposé à l'entretien, un adjoint administratif, un appariteur ou un technicien en documentation.

Aucune règle ne prescrit l'ordre des termes masculin et féminin dans un doublet (*les agents et les agentes* ou *les agentes et les agents*). Cependant, la règle d'accord au masculin est toujours recommandée par l'OQLF lorsque le sujet est mixte. Ainsi, il est recommandé de placer le masculin en deuxième. Cela permet de respecter une ancienne règle de grammaire remise au goût du jour, l'accord de proximité.

Selon l'**accord de proximité**, le participe passé, l'adjectif ou le pronom s'accorde en genre avec son antécédent le plus proche, qu'il soit féminin ou masculin (*Les visiteurs et les visiteuses sont tenues...*). L'OQLF ne recommande pas ce type d'accord. Néanmoins, en plaçant le masculin en dernier, on s'assure ainsi de respecter cette règle (*Les visiteuses et les visiteurs sont tenus...*).

Dans la même veine, les pronoms sont doublés (*Les nouvelles employées et les nouveaux employés sont invités à une rencontre. Elles et ils devront s'inscrire...*). Sinon l'OQLF recommande l'usage du masculin pluriel, qui possède un sens générique, même si les femmes composent la majorité du groupe.

Les nouvelles employées et les nouveaux employés sont invités à une rencontre. Elles et ils devront s'inscrire...

OU

Les nouvelles employées et les nouveaux employés sont invités à une rencontre. Ils devront s'inscrire...

LE DOUBLET ABRÉGÉ, UN OUTIL DE DERNIER RECOURS

L'utilisation de doublets complets (*les surveillantes et les surveillants*) assure la lisibilité du texte tout en respectant la raison même de l'écriture épiciène : rendre visibles les femmes. C'est pourquoi l'utilisation de doublets abrégés (*les surveillant[e]s*) doit être réservée à certains documents dans lesquels l'espace est restreint (formulaires, tableaux, certains réseaux sociaux).

Plusieurs marqueurs permettent d'intégrer la marque du féminin à un mot. Depuis quelques années, le point médian gagne en popularité (enseignant·e). Néanmoins, l'OQLF favorise la parenthèse ou le crochet. Ces deux signes sont plus faciles à lire et leur usage est courant pour marquer le pluriel.

DOUBLER OU NE PAS DOUBLER ?

Par la paire nom-adjectif, on doublera chacun des termes. Sinon, on qualifiera seulement le dernier terme, qui sera masculin.

Les dîneuses occasionnelles et les dîneurs occasionnels...

OU

Les dîneuses et les dîneurs occasionnels...

Pour la paire déterminant-nom, on doublera chacun des termes. Sinon, on supprimera le deuxième déterminant ou le premier nom.

Le psychoéducateur ou la psychoéducatrice...

OU

Le psychoéducateur ou psychoéducatrice...

Le pronom d'un nom neutre sera doublé. Sinon, le masculin sera utilisé.

La secrétaire ou le secrétaire compile les inscriptions. Elle ou il convoque...

OU

La secrétaire ou le secrétaire compile les inscriptions. Il convoque...

Les termes liés par un trait d'union et les expressions figées doivent être répétés.

Une analyste-programmeuse ou un analyste-programmeur, jamais une analyste ou un analyste-programmeur.

Une adjointe administrative ou un adjoint administratif, jamais une adjointe ou un adjoint administratif.

Attention !

- Il faut veiller à ne pas susciter la confusion du lectorat. Le sens de la phrase ne doit pas laisser entendre que seuls les hommes ou les femmes sont concernés par une partie de l'information transmise.
- Ainsi, l'**alternance** (usage d'un mot masculin dans une phrase, puis du féminin dans la suivante et ainsi de suite) est à éviter.
- S'assurer de l'accord correct en nombre des doublets. Le singulier s'impose parfois (*la présidente ou le président a un vote prépondérant.*).

LA FORMULATION NEUTRE

POUR VARIER LES FORMULATIONS

La formulation neutre consiste en l'emploi d'un nom (*personnel, élève*), d'un adjectif (*habile*) ou d'un pronom épïcène (*qui*).

Toute la phrase peut également être épïcène.

Phrase au masculin générique :

Les employés doivent signaler tous bris à la réceptionniste, qui informera le responsable de l'entretien.

Phrase épïcène :

Tous bris seront signalés à la réception, qui informera le service d'entretien.

L'usage de noms collectifs (*le personnel, l'équipe-école*) ou de la fonction (*la direction*) est un procédé courant.

Des noms épïcènes (*membres, spécialistes*) peuvent aussi être utiles. Dans ce cas, les déterminants au singulier seront doublés.

Il existe plusieurs moyens de varier les formulations, selon les documents :

- Le terme « personne » (... *qui informera la personne responsable de l'entretien.*)
- Le pronom « vous » (*Vous devez signaler tous bris à...*)
- Les formulations indéfinies (*Tous bris seront signalés...*)

Par souci de cohérence et de simplicité, un adjectif neutre sera idéalement choisi.

La phrase épiciène :

- Évite les adjectifs genrés et les participes passés qui doivent être accordés en genre.
- Privilégie la forme impersonnelle.
- Omet les compléments genrés qui ne sont pas nécessaires.
- Pour certains textes, emploie un verbe : à l’infinitif, au participe présent, à la forme nominale.

Attention !

- L’adoption d’un terme épiciène peut entraîner un glissement de sens ou une perte d’information. Il convient donc de s’assurer que toute l’information est explicitement transmise ailleurs dans le texte.
- Dans une perspective de rédaction épiciène, l’utilisation de mots neutres ne doit pas masquer les femmes d’un texte.
- Ainsi, la formulation épiciène sera employée avec modération, en alternance avec la féminisation.

LE MASCULIN GÉNÉRIQUE

LE MASCULIN GÉNÉRIQUE DEMEURE UN INCONTOURNABLE

Le masculin générique permet, occasionnellement, de varier la formulation des phrases.

Plus encore, il est nécessaire dans certaines circonstances.

- Les désignations officielles qui emploient le masculin générique;
- Les citations;
- Les documents officiels qui emploient le masculin générique.

Attention !

- L’adoption de la rédaction épiciène rend obsolète la mention liminaire justifiant l’usage du masculin générique. *(Dans ce document, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement pour alléger le texte.)*

L'ADAPTATION AU FORMAT

Certains procédés de rédaction épïcène s'adaptent mieux à certains types documents et à des destinataires spécifiques.

- Les formulaires profiteront de doublets abrégés et de verbes à l'infinitif, au participe présent ou à la forme nominale.
- L'offre d'emploi sera plus concise avec des formulations épïcènes. La mention rappelant qu'elle s'adresse à la fois aux hommes et aux femmes devient ainsi superflue.
- Les lettres seront plus inclusives et fluides avec l'utilisation de doublets complets et de formulations épïcènes.
- Dans les statuts et règlements, les titres de fonctions (*direction générale*) seront plus inclusifs. Par ailleurs, leur emploi prévient les changements de titres de personne (*directrice générale, directeur général*) au fil des nominations. Toutefois, le titre de personne demeure de rigueur dans les désignations de personne, telles que les signatures.

Attention !

- À l'oral, les mots qui se prononcent de la même manière ne doivent pas être répétés (*les professionnelles et les professionnels*).
- À l'oral, on n'accentue pas la marque du féminin (*les auteurEs, les psychologuEs*).

L'ÉCRITURE NON BINAIRE OU INCLUSIVE

Depuis quelques années, les identités de genre tendent à sortir de leur cadre binaire (des femmes et des hommes) et certains groupes souhaitent que le langage prenne en compte cette réalité.

Pour ce faire, deux avenues complémentaires existent.

- Utiliser des néologismes;
- Utiliser des formulations neutres.

Les néologismes (le pronom *iel*, le nom *fræur*) ne sont pas recommandés par l'OQLF. Dans une perspective d'inclusion des femmes, les formulations neutres ne devraient pas être le principal outil de rédaction épïcène. Or, pour la **rédaction inclusive**, cet outil est plutôt au cœur de la stratégie d'écriture. Les termes collectifs, neutres, ainsi que l'usage de pronoms, noms et adjectifs épïcènes seront donc privilégiés.

Outre cette mesure, il convient d'éviter les formulations stéréotypées, les préjugés et les termes qui sous-tendent une norme sociale binaire. Si la rédaction non binaire est adoptée, les marques de civilités genrées (*Madame, Monsieur*) sont rejetées au profit de formules plus inclusives (*Bonjour*). Cependant, ces marques genrées demeurent valables lorsque l'identité de la personne est connue.

Le vocabulaire propre aux enjeux de diversité sexuelle et de genre est parfois complexe. Le Bureau de la traduction du gouvernement du Canada propose un [lexique détaillé](#).

RÉFÉRENCES

Ce guide est principalement une adaptation de l'autoformation de l'OQLF. Originellement publiée en 2012, elle a été mise à jour en 2020. On y trouve un bref historique de la féminisation, des règles sur la formation du féminin, de nombreux exemples et certaines règles plus spécifiques.

Marie-Ève Arbour et Hélène de Nayves, *Autoformation sur la rédaction épïcène*, 2020, 76 p., <https://www.oqlf.gouv.qc.ca/redaction-epicene/formation-redaction-epicene.pdf>.

Ces informations se retrouvent aussi par rubriques sur la Banque de dépannage linguistique. Plusieurs exemples et des listes de termes sont proposés.

OQLF, « Féminisation et rédaction épïcène », *Banque de dépannage linguistique*, 2021, http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?Th=1&th_id=274.

Cette infographie de l'OQLF résume bien les principales pratiques recommandées.

OQLF, *Rédiger épïcène, à la portée de tous... et de toutes !*, 2020, <http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/publications/infographie-redaction-epicene.pdf>.

Le Service de traduction du gouvernement de l'Ontario a préparé un guide de rédaction inclusive.

Service de traduction du gouvernement, Ontario, *Recommandation pour une rédaction inclusive*, c.2018, <https://www.sdc.gov.on.ca/sites/mgcs-onterm/Documents/GenderIdentity/Recommandations.pdf>.